



Syrie : Une coalition inefficace

Par [Comaguer](#)

Mondialisation.ca, 05 mars 2016

[Comaguer Bulletin n° 306](#)

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#),

[Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [SYRIE](#)

La guerre de Syrie commencée en 2011 n'ayant pas produit les résultats rapides escomptés par ceux qui la soutenaient de l'extérieur à l'inverse des autres « printemps arabes » dont aucun bourgeon n'a donné des fruits succulents, il fut décidé de l'intensifier.

Les groupes djihadistes initiaux avaient réussi à créer des foyers de terreur dans la plupart des villes syriennes, grandes ou moyennes, mais la résistance opiniâtre de l'armée arabe syrienne et un soutien puissant de la population au gouvernement rendaient impossible le changement de régime escompté.

Il fallait donc monter d'un cran dans l'escalade militaire djihadiste. Enfin, après l'échec du coup tordu des armes chimiques déjoué par la Russie, DAESH vint ...

Le « nouveau califat » installé soudainement dans le nord-ouest irakien et avec un armement ultra moderne volé à l'armée irakienne, devait permettre à l'opération d'aboutir. Prendre le contrôle de la moitié orientale du pays, s'approprier par la force les installations pétrolières nationales, contrôler la vallée de l'Euphrate et donc les ressources hydriques d'une grande partie du territoire syrien à l'exclusion de sa partie occidentale, couper le plus possible la route aux soutiens iraniens, revenait à passer à une phase de guerre totale visant à la conquête militaire de l'ensemble du territoire syrien et au renversement de toutes les institutions

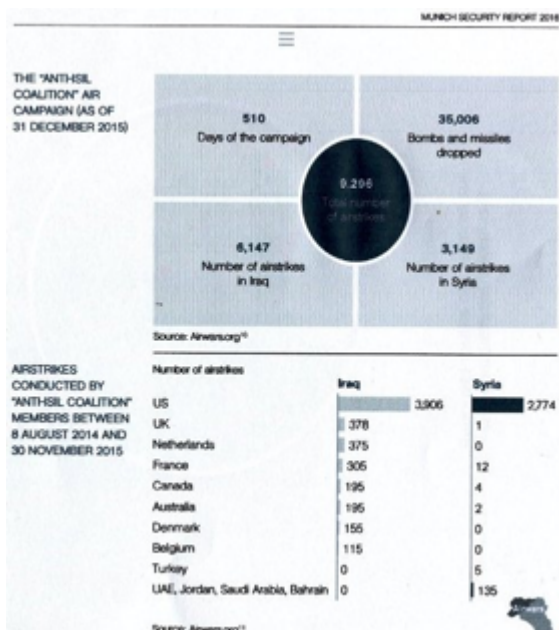
Mais l'horrible mise en scène des crimes djihadistes devait conduire à mettre sur pied une coalition « anti DAESH » pour faire croire à l'opinion publique occidentale que l'Occident ne soutenait que la fameuse « opposition modérée » dont le casting sans cesse renouvelé s'avérait par ailleurs toujours très instable.

Cette mise en scène était scellée par la Conférence de Paris d'Aout 2014. Présidée par François Hollande elle fut tenue, dès l'arrivée au pouvoir du nouveau premier ministre irakien Al Abadi. Installé par un coup d'Etat discret orchestré à Bagdad par les Etats-Unis, il remplaçait Al Maliki considéré par l'Occident comme trop proche de l'Iran.

A partir de cette date commençait officiellement l'attaque par la «Coalition» des positions militaires de Daesh tant en Syrie qu'en Irak.

Un document publié début 2016 par la Conférence sur la sécurité de Munich (page 35 du rapport introductif - ci-après) apporte un éclairage curieux sur les actions de la dite « coalition ». Il fait état de 5624 frappes sur l'Irak et de 2433 frappes sur la Syrie soit environ 35 frappes par mois en Irak et 15 par mois en Syrie, le gros du travail étant

effectué par l'aviation US.



Trois observations :

- Les frappes sont plus de deux fois plus nombreuses en Irak qu'en Syrie comme si l'important était plus d'éviter la chute du gouvernement irakien que celle du gouvernement syrien
- Les résultats n'ont pas été probants puisqu'il a en fait fallu attendre l'intervention aérienne russe en Syrie pour que, avec cet appui aérien puissant, l'armée arabe syrienne inflige des revers de plus en plus nombreux à DAESH et à AL NOSRA
- La Turquie si active dans le soutien matériel à Daesh n'a même pas jugé bon de jouer double jeu en participant aux actions de la « coalition » et sa seule frappe a consisté à abattre sans préavis un bombardier russe qui ne la menaçait nullement. Son rôle indirect a consisté à laisser les appareils de l'US AIR FORCE utiliser massivement sa base d'Incirlik

A quoi ont donc servi les 2274 frappes aériennes US en Syrie ? Quels objectifs ont été visés et atteints ? Pourquoi les pays arabes ont-ils bombardé uniquement la Syrie ? Pourquoi la France a-t-elle bombardé 20 fois plus l'Irak que la Syrie où son intervention a été symbolique et probablement concentrée et dument claironnée dans les deux mois suivant l'intervention russe ?

Des hypothèses :

Face à de telles interrogations on est tenté de formuler des hypothèses qui, justes ou fausses, ne trouvent leur fondement que dans l'occultation totale de la réalité des actions militaires de l'Occident et de ses alliés arabes contre la Syrie.

Ces frappes non identifiées pouvaient aussi bien viser le Hezbollah, que les forces spéciales iraniennes, que les voies d'acheminement de l'armement iranien envoyé en Syrie, voire du pétrole iranien puisque les puits syriens étaient contrôlés par DAESH, qu'à l'occasion des positions kurdes pour contraindre les groupes kurdes à se rallier à la guerre contre la Syrie.

Et une conclusion évidente :

Les 2774 frappes sur la Syrie – du 8 août 2014 au 30 Novembre 2015 – et la fraction des 35006 bombes et missiles envoyés n'ont certainement pas fait que des trous dans le sable du désert ou atteints des djihadistes en patrouille sur un pick-up. Il y a donc eu des dégâts matériels sur des bâtiments, des routes, des ouvrages d'art, des lignes électriques ...ce que confirment toutes les photos disponibles sur les combats en Syrie.

Donc des armées étrangères dûment répertoriées et identifiées par ce document ont conduit des actions de guerre sur le sol d'un Etat souverain contre lequel elles n'étaient pas en guerre et qui ne leur avait pas demandé de l'aide, à l'inverse de ce qu'il a fait avec la Russie. Aussi cet Etat qui ne pourra pas poursuivre « le califat » évanescent ,clandestin et donc juridiquement insaisissable est par contre totalement fondé à réclamer des dommages de guerre à ces agresseurs et pourquoi pas à poursuivre devant la Cour Pénale Internationale les dirigeants de ces Etats agresseurs. Des responsables qui pourraient bien être aussi coupables

La source originale de cet article est [Comaguer Bulletin n° 306](#)

Copyright © [Comaguer](#), [Comaguer Bulletin n° 306](#), 2016

Articles Par : [Comaguer](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca